

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 18 novembre 2019 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.O.  
2019-11-04

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le quatrième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-neuf à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no.1  
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2  
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3  
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4  
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5  
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA greffière, assistent également à cette assemblée.

Rs.2019-11-369

#### **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 04 novembre 2019 avec les modifications suivantes :

#### **AJOUTER :**

- 5.5 Résolution pour autoriser le paiement d'une directive de changement – Gymnase multifonctionnel.**
- 9.3 Soumission pour l'émission d'obligations.**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-11-370

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2019.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 octobre 2019 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2019, tel que rédigé par la greffière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **CORRESPONDANCE.**

### **DESSERTÉ EN MESURE D'URGENCE.**

Le Service d'Intervention d'Urgence civile du Québec (division Drummond) soumet un avis de contribution, sous forme d'une subvention, pour la desserte du territoire de la Ville d'Acton Vale en mesure d'urgence pour l'année 2020, au taux établi à 1.10 \$ par habitant.

**Le conseil en prend acte.**

Rs.2019-11-371

### **INVITATION AU SOUPER SPAGHETTI DU CERCLE DES FERMIÈRES D'ACTON VALE.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 12 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310 au Cercle des fermières d'Acton Vale, pour l'achat d'UN (1) billet à 12 \$, afin de permettre à une personne d'assister au souper spaghetti, qui aura lieu le 12 novembre prochain au Centre communautaire d'Acton Vale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-11-372

### **DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVERSE DE CHEMIN PUBLIC PAR UN SENTIER DE MOTONEIGE (LES MOTONEIGISTES DU CORRIDOR PERMANENT INC.)**

Attendu que les Motoneigistes du Corridor Permanent Inc. soumettent pour fins d'autorisation, une demande pour une traverse de chemin public par un sentier de motoneige située sur diverses rues, routes et rangs de la Ville d'Acton Vale;

Attendu que le contremaître des Travaux publics confirme que l'emplacement choisi et la signalisation sont conformes aux normes prescrites par le Guide de Signalisation routière au Québec;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser la demande soumise par le Club de Motoneigistes du

Corridor Permanent Inc. pour une traverse de chemin public par un sentier de motoneige aux mêmes endroits que l'an passé soit : 4<sup>e</sup> Rang Est, route Charrette, 1<sup>er</sup> Rang Est, longe la rue Dunken, traverse le chemin de fer, 5<sup>e</sup> Rang Ouest, 4<sup>e</sup> Rang Ouest, la route Tétreault, emprunter la rue Tremblay pour se rendre au poste d'essence Crevier au coin de Notre-Dame et de Roxton, *qui sera à titre d'un nouvel essai cette année, car la Ville a reçu plusieurs plaintes les années précédentes;*

Que la Ville d'Acton Vale n'autorise pas la dameuse à utiliser la rue Tremblay pour effectuer son demi-tour;

***Que le Club s'assure d'informer tous ses membres qu'il est interdit de circuler sur la piste cyclable entre les rues Ménard et Daigneault et qu'à cet effet, la Ville demande au Club d'installer un panneau de signalisation interdisant l'accès sur la piste cyclable.***

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-11-373

**DEMANDE DE LA FABRIQUE ST-ANDRÉ – PROJET « ALLUME TA LUMIÈRE ».**

Attendu que la Fabrique St-André soumet une demande à la Ville pour l'achat d'une lumière dans le cadre du projet « Allume ta lumière »;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville autorise une dépense d'un montant de 500 \$ ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, à la Fabrique de la paroisse Saint-André d'Acton dans le cadre du projet « Allume ta lumière ».

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**INVITATION AU SOUPER SPAGHETTI DES CHASSEURS ET PÊCHEURS 2019.**

Le Club Chasse et Pêche A.V.B. invite les membres du conseil à leur souper des chasseurs et pêcheurs 2019, qui aura lieu le 30 novembre prochain au Centre Communautaire Acton Vale.

**Le conseil en prend acte.**

Rs.2019-11-374

**INVITATION AU SPECTACLE-BÉNÉFICE DE LA FONDATION ALZHEIMER GRANBY ET RÉGIONS.**

Attendu que la Fondation Alzheimer souhaite inviter à nouveau deux représentants de la municipalité à assister au spectacle-bénéfice, que la Fondation présentera le 4 avril 2020 au Théâtre Palace de Granby, dans le but

d'amasser des fonds qui serviront exclusivement à aider financièrement des familles qui ont un grand besoin d'une aide spécialisée à la maison, afin d'aider leurs aidants naturels à s'occuper d'un être cher souffrant de la maladie d'Alzheimer;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 90 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310 à la Fondation Alzheimer Granby et région Inc. pour l'achat d'UN (1) billet à 90.00 \$, afin de permettre à une personne d'assister au spectacle-bénéfice de la Fondation Alzheimer Granby et région Inc. présenté le samedi 4 avril 2020, au théâtre Palace de Granby.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **INVITATION ET SOLLICITATION EN VUE DES DOUZE JOURS D'ACTION POUR L'ÉLIMINATION DES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES.**

Le Centre Ressources-Femmes, en collaboration avec la Table de concertation Richelieu-Yamaska lancent les douze jours d'action pour l'élimination des violences envers les femmes, du 25 novembre au 6 décembre prochain et invitent les membres du conseil à en mettre en œuvre des gestes concerts avec les 25 propositions déposées, de participer à une conférence de presse et de participer à l'événement de clôture.

**Le conseil en prend acte.**

### **DEMANDE D'UNE NOUVELLE SIGNALISATION SUR LE 4<sup>E</sup> RANG.**

Une demande est déposée auprès de la Ville, afin qu'un panneau « d'ARRÊT » soit installé sur le 4<sup>e</sup> Rang, coin route Charrette;

**Le conseil en prend acte.**

### **DÉPÔT DES RÉSOLUTIONS DE LA PAROISSE DE LA DORÉ ET DE LA MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-COEUR.**

La paroisse de La Doré et la municipalité de Sacré-Cœur qui demandent à la Fédération des Villages-Relais, de reconnaître la plateforme Anekdote et de prendre entente avec leur direction, pour que les municipalités membres de la fédération puissent bénéficier de tarifs raisonnables pour mettre en application la plateforme Anekdote dans leurs municipalités.

**Le conseil en prend acte.**

### **DEMANDE DE L'ORGANISME OPÉRATION NEZ ROUGE DE LA RÉGION D'ACTON.**

Attendu qu'Opération Nez Rouge est de retour pour une 11<sup>e</sup> année et le comité organisateur souhaite solliciter la participation financière de la Ville d'Acton Vale au montant de 150 \$, afin de supporter les dépenses relatives à cette campagne de sécurité routière et convier les membres du conseil à la

conférence de presse le jeudi 7 novembre prochain à 16h à la salle no. 4 du Centre sportif;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 150 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970 à Opération Nez rouge de la région d'Acton à titre de subvention pour le financement des frais nécessaires pour les accompagnements.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-11-376

**DEMANDE DE COMMANDITE DE L'APEH RICHELIEU-VAL-MASKA.**

Attendu que l'Association des parents des enfants handicapés Richelieu-Val-Maska invite la Ville d'Acton Vale à participer à l'amélioration de la qualité de vie des familles ayant des enfants avec des besoins particuliers en apportant une contribution monétaire;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 100 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, à l'APEH Richelieu-Val-Maska, à titre de contribution financière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.**

Aucune dépense prévue.

Rs.2019-11-377

**RÉSOLUTION RELATIVE AU RENOUELEMENT DU CONTRAT DE SERVICE À INTERVENIR AVEC RADIO-ACTON INC.**

Attendu que la Ville veut renouveler le contrat qu'elle détient avec Radio-Acton Inc. pour fins de diffusion de publicité et communiqués pour 2020;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

De renouveler le contrat de service à intervenir avec Radio-Acton Inc. et d'autoriser une dépense d'un montant de 7 800 \$ plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-342, à Radio-Acton Inc. en considération des services rendus pour la diffusion de publicité et communiqués pour l'année 2020.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT– RÈGLEMENT 008-2019.**

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est, par la présente, donné avis de motion, par la conseillère Suzanne Ledoux qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 008-2019 de tarification des dépenses pour les travaux du cours d'eau Despault, branches 1 à 2;

Il est, par la présente, déposé par la conseillère Suzanne Ledoux le projet de règlement intitulé : «Règlement numéro 008-2019 de tarification des dépenses pour les travaux du cours d'eau Despault, branches 1 à 2», qui sera adopté à une séance subséquente.

Rs.2019-11-378

**RÉSOLUTION RELATIVE AUX MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE – TECQ 2014 À 2018.**

Attendu que la Ville d'Acton Vale a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la Ville d'Acton Vale doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Que la Ville d'Acton Vale approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par

année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

Que la Ville d'Acton Vale atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-11-379

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE DIRECTIVE DE CHANGEMENT - GYMNASSE MULTIFONCTIONNEL.**

Attendu la présentation, pour fins de paiement, d'une directive de changement, C-01, relative aux travaux de la construction du gymnase multifonctionnel;

Attendu la recommandation de monsieur Jérémie Gagnon, ing. de la firme Pluritec;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 63 450 \$, ainsi que son paiement à *Le Groupe Drumco Inc.* à titre de paiement de la directive de changement C-01;

De financer cette dépense de 63 450 \$ à même les fonds prévus au règlement d'emprunt 338-2018;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA, à signer, pour et au nom de la Ville, ladite directive de changement, C-01, relative aux travaux de la construction du gymnase multifonctionnel.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

.....Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme

- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

Rs.2019-11-380

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

<b>Liste des paiements préautorisés :</b>	
• Liste des chèques émis et des paiements directs du 01-10-2019 au 30-10-2019	409 204.02 \$
• Paiements par AccèsD du 01-10-2019 au 30-10-2019	575 628.44 \$
• Salaires, REER pour le mois d'octobre 2019	127 165.24 \$
<b>Liste des comptes à payer :</b>	
• Pour le mois d'octobre 2019	229 994.87 \$
<b>Grand Total</b>	<b>1 341 992.57 \$</b>

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-11-381

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 2 006 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 18 NOVEMBRE 2019.**

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville d'Acton Vale souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 006 000 \$ qui sera réalisé le 18 novembre 2019, réparti comme suit :

<b>Règlements d'emprunts #</b>	<b>Pour un montant de \$</b>
180-2009	427 800 \$
175-2009	105 000 \$
260-2013	257 600 \$
260-2013	183 700 \$



265-2014	118 100 \$
265-2014	122 800 \$
333-2018	24 600 \$
005-2019	102 302 \$
005-2019	34 098 \$
338-2018	315 000 \$
338-2018	315 000 \$

Attendu qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

Attendu que, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 180-2009, 260-2013, 333-2018, 005-2019 et 338-2018, la Ville d'Acton Vale souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 18 novembre 2019;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 18 mai et le 18 novembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CD D'ACTON VALE-RIVIERE-NOIRE  
1100, RUE ST-ANDRE  
ACTON VALE, QC  
J0H 1A0

8. Que les obligations soient signées par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère). La Ville d'Acton Vale, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 180-2009, 260-2013, 333-2018, 005-2019 et 338-2018 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 18 novembre 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-11-382

**SOUSSION POUR L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS.**

Date d'ouverture :	4 novembre 2019	Nombre de soumission :	3
Heure d'ouverture :	11h	Échéance moyenne :	4 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission : 18 novembre 2019	
Montant :	2 006 000 \$		

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunts numéros 180-2009, 175-2009, 260-2013, 265-2014, 333-2018, 005-2019 et 338-2018, la Ville d'Acton Vale souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

Attendu que la Ville d'Acton Vale a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 18 novembre 2019, au montant de 2 006 000 \$;

Attendu qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

183 000 \$	2,00000 %	2020
187 000 \$	2,00000 %	2021
192 000 \$	2,00000 %	2022
196 000 \$	2,10000 %	2023
1 248 000 \$	2,15000 %	2024

Prix : 98,75700

Coût réel : 2,44858 %

2 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

183 000 \$	1,85000 %	2020
187 000 \$	1,95000 %	2021
192 000 \$	2,05000 %	2022
196 000 \$	2,10000 %	2023
1 248 000 \$	2,15000 %	2024

Prix : 98,51367

Coût réel : 2,51046 %

3 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

183 000 \$	1,95000 %	2020
187 000 \$	1,95000 %	2021
192 000 \$	2,00000 %	2022
196 000 \$	2,10000 %	2023
1 248 000 \$	2,15000 %	2024

Prix : 98,48800

Coût réel : 2,51597 %

Attendu que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 006 000 \$ de la Ville d'Acton Vale soit adjugée à la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que le maire et la trésorière soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-11-383

**RÉSOLUTION RELATIVE AU CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DES INCENDIES.**

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter le contrat de travail du directeur adjoint du Service des incendies, tel que déjà présent aux membres du Conseil et d'autoriser la directrice générale et le maire à signer pour et au nom de la Ville ledit contrat de travail.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-11-384

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR NORTRAX QUÉBEC INC.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 18 316.82 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-390-00-526 à Nortrax Québec Inc., pour le reconditionnement du différentiel arrière du chargeur sur pneu.

Que la ville compense cette dépense non prévue à même le budget des immobilisations du projet de la Route Charrette d'un montant de 11 000 \$ et de l'aménagement du coin de la rue St-André et la rue Landry d'un montant de 7 317 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-11-385

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER UNE DÉPENSE ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE SHOW DE LA RENTRÉE DESJARDINS D'ACTON, ÉDITION 2020.**

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 15 000 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970 du budget 2020 au Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale pour la présentation du Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale, édition 2020;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que la directrice générale de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale pour la réalisation de cette activité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

...VARIA.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 11.

M. Pierre Bond	• Demande où se situe le cours d'eau Despault.
----------------	--

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 13.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et treize minutes (20;13).

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau, OMA  
Greffière

### **CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Trésorière

\_\_\_\_\_  
Date